



INSCRIPTION

PRÉSENTER UN SOLO OU UN DUO

Période du 1^{er} juin au 31 décembre
dans la Salle des Artistes, 2e étage

NOM DE L'ARTISTE 1 _____

ANNÉE DE NAISSANCE _____

NOM DE L'ARTISTE 2 _____

ANNÉE DE NAISSANCE _____

50 OEUVRES = 1300 \$ taxes incluses

OU

60 OEUVRES = 1500 \$ taxes incluses



LISTE DES OEUVRES

chaque artiste doit remplir sa propre liste

Fournir les renseignements dans cet ordre: Titre, médium, support, dimension, année de production - S.V.P. identifiez clairement les fichiers de vos images en fonction de la liste que vous fournissez ci-après. En cas de non concordance, l'œuvre sera rejetée de l'exposition.

Valeur de vente affichée dans la boutique du Musée

1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____
7.	_____	_____
8.	_____	_____
9.	_____	_____
10.	_____	_____
11.	_____	_____
12.	_____	_____
13.	_____	_____
14.	_____	_____
15.	_____	_____



INSCRIPTION

PRÉSENTER UN SOLO OU UN DUO

Période du 1^{er} juin au 31 décembre
dans la Salle des Artistes, 2e étage

EMAIL DE L'ARTISTE 1 _____

EMAIL DE L'ARTISTE 2 _____



LISTE DES OEUVRES

chaque artiste doit remplir sa propre liste

Fournir les renseignements dans cet ordre: Titre, médium, support, dimension, année de production - S.V.P. identifiez clairement les fichiers de vos images en fonction de la liste que vous fournissez ci-après. En cas de non concordance, l'œuvre sera rejetée de l'exposition.

Valeur de vente
affichée dans la
boutique du Musée

16.	_____	_____
17.	_____	_____
18.	_____	_____
19.	_____	_____
20.	_____	_____
21.	_____	_____
22.	_____	_____
23.	_____	_____
24.	_____	_____
25.	_____	_____
26.	_____	_____
27.	_____	_____
28.	_____	_____
29.	_____	_____
30.	_____	_____



INSCRIPTION

PRÉSENTER UN SOLO OU UN DUO

Période du 1^{er} juin au 31 décembre
dans la Salle des Artistes, 2^e étage

TITRE DE L'EXPOSITION _____



LISTE DES OEUVRES

chaque artiste doit remplir sa propre liste

Fournir les renseignements dans cet ordre: Titre, médium, support, dimension, année de production - S.V.P. identifiez clairement les fichiers de vos images en fonction de la liste que vous fournissez ci-après. En cas de non concordance, l'œuvre sera rejetée de l'exposition.

Valeur de vente
affichée dans la
boutique du Musée

31.	_____	_____
32.	_____	_____
33.	_____	_____
34.	_____	_____
35.	_____	_____
36.	_____	_____
37.	_____	_____
38.	_____	_____
39.	_____	_____
40.	_____	_____
41.	_____	_____
42.	_____	_____
43.	_____	_____
44.	_____	_____
45.	_____	_____



INSCRIPTION

PRÉSENTER UN SOLO OU UN DUO

Période du 1^{er} juin au 31 décembre
dans la Salle des Artistes, 2e étage

TYPE D'EXPO

Exposition personnelle

Rétrospective

Autre

Exposition collective

Exposition thématique



LISTE DES OEUVRES

chaque artiste doit remplir sa propre liste

Fournir les renseignements dans cet ordre: Titre, médium, support, dimension, année de production - S.V.P. identifiez clairement les fichiers de vos images en fonction de la liste que vous fournissez ci-après. En cas de non concordance, l'œuvre sera rejetée de l'exposition.

Valeur de vente
affichée dans la
boutique du Musée

46.

47.

48.

49.

50.

51.

52.

53.

54.

55.

56.

57.

58.

59.

60.



INSCRIPTION

PRÉSENTER UN SOLO OU UN DUO

Période du 1^{er} juin au 31 décembre
dans la Salle des Artistes, 2e étage



LES CONDITIONS GÉNÉRALES

1. L'exposition présentée en SOLO ou en DUO, **aura lieu du 1^{er} juin au 31 décembre** dans la Salle des Artistes au 2^{ème} étage, aménagée dans le Musée d'art contemporain VR^{3D} sous le commissariat d'HeleneCaroline Fournier.
2. POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE CANDIDATURE, l'artiste (ou les artistes) doit (ou doivent) envoyer (chacun d'entre eux, s'il s'agit d'un duo): une biographie à jour, une démarche artistique, un c.v. (curriculum vitae) dans lequel on peut retrouver la liste de leurs expositions (passées, en cours et à venir), la liste des distinctions reçues pour leur travail, leur bibliographie (s'il y a lieu) et tout autre renseignement pertinent pour présenter leur candidature. Ils doivent donner une adresse email (courriel) valide ainsi que l'adresse URL de leur site Internet. Une photo d'identification doit être fournie pour personnaliser la page personnelle de l'artiste sur le site du Musée si le dossier est accepté. Chaque artiste doit fournir cinq images en bonne définition d'oeuvres qui seront éventuellement présentées dans l'exposition.
3. SI LE DOSSIER EST SÉLECTIONNÉ, l'artiste recevra une réponse à l'adresse email (courriel) fournie dans le dossier de candidature. Dans un tel cas, le présent formulaire devra être dûment rempli et signé par l'artiste et retourné à l'adresse: info@arttotalmultimedia.com avec le paiement complet effectué par Interac s'il s'agit d'artistes vivant au Canada ou par le système Paypal s'il s'agit d'artistes vivant à l'extérieur du Canada.
4. L'exposition sera visible gratuitement sur Internet et dans un casque de réalité virtuelle. Les artistes n'envoient pas leurs œuvres, seulement les images de leurs œuvres. Il ne s'agit pas d'une exposition physique, mais virtuelle dans un Musée officiel bien que virtuel.
5. Un catalogue d'exposition sera publié pour l'occasion, en version numérique avec numéro ISBN, et sera disponible gratuitement sur le site du Musée ainsi que sur tous les sites qui pourraient éventuellement faire la promotion de l'exposition.
6. L'artiste accepte que ses oeuvres soient présentées dans cette exposition, dans le catalogue d'exposition, dans des articles de la presse ou de la cyberpresse, ainsi que dans toutes productions audiovisuelles ou multimédia servant à promouvoir l'exposition.
7. Par son inscription, l'artiste accepte que l'exposition soit éventuellement archivée de façon permanente et consultée dans les archives du MACVR^{3D}.
8. L'artiste cède un droit d'utilisation limitée de ses images pour la tenue de l'exposition, la publication d'un catalogue, la promotion écrite, multimédia ou audiovisuelle (incluant télévisuelle) de ses oeuvres ayant pour but la promotion de l'évènement. Ce droit exclut le tirage d'oeuvres dérivées (la reproduction) à partir des images fournies par l'artiste qu'il soit promotionnel ou non.
9. L'artiste reste propriétaire de ses oeuvres sauf en cas de vente.
10. Si les œuvres sont à vendre, l'artiste accepte que ses oeuvres soient présentées dans la boutique du Musée pendant la durée de l'exposition. Toutefois, toutes les transactions sont faites par l'entremise de l'artiste. Le Musée ne prend aucune commission en cas de vente et se dégage de toutes responsabilités liées à la vente. La boutique du Musée (gérée par Art Total Multimédia, fondateur du Musée) est là pour accommoder l'artiste qui voudrait avoir un point de vente ou une vitrine commerciale supplémentaire. Si l'artiste met des oeuvres en vente en ligne dans la boutique du Musée, il/elle doit gérer les ventes à distance par lui-même ou elle-même.
11. Art Total Multimédia fournit à l'artiste un communiqué de presse officiel, un carton d'invitation électronique officiel et un lien pour l'exemplaire numérique du catalogue d'exposition pour la promotion de l'artiste. L'artiste est responsable de sa propre communication auprès de ses médias locaux, régionaux et/ou nationaux à partir des outils de communication mis à sa disposition. L'artiste doit participer à l'effort de promotion par la diffusion et/ou par la promotion de l'évènement auquel il/elle participe. Il en va de même pour Art Total Multimédia qui s'occupe de la promotion de l'exposition.
12. L'artiste affirme être le/la véritable auteur(e) des oeuvres présentées en exposition et affirme avoir tous les droits nécessaires pour les présenter dans l'exposition.
13. POUR ÊTRE VALIDÉE, l'inscription doit accompagner du paiement complet. L'inscription est non remboursable.

J'AI LU, J'AI COMPRIS ET J'ACCEPTÉ TOUTES LES CONDITIONS DE CETTE ENTENTE D'EXPOSITION

LIEU _____

DATE _____

SIGNATURE

ARTISTE 1



LIEU _____

DATE _____

SIGNATURE

ARTISTE 2


